



Communiqué

lundi 12 juin 2006

Aménagements cyclables Ligne B et Liaison Multimodale du Sud-Est (LMSE)

Manifestation samedi 17 juin départ 10h30 place du Capitole St Agne à 11h, UPS (station métro) à 11h30, ENAC à 12h, pique-nique à 12h30 au bord du canal.

La première version de la liaison multimodale Sud-Est (LMSE - terminus Ligne B à Ramonville vers St Orens) ne comportait qu'une ligne de bus en site propre, une piste cyclable et des trottoirs, tout comme la jonction des Herbettes (cf délibération du Conseil Municipal du 13/05/05).

Depuis, **deux voies ont été ajoutées pour les voitures** qui viendront buter sur le terminus du métro et un campus déjà saturé de véhicules : **il faudra agrandir les parkings en prenant sur les espaces verts de l'université** (alors que l'on devrait en recycler une partie pour les parkings vélos et l'ouverture d'une vélo-station), **abattre des arbres centenaires**, combler des mares, détruire un écosystème fragile, **porter atteinte au site du Canal du Midi** (Patrimoine Unesco), détruire les terrains de sport de l'ENAC en faisant passer une route au pied de ses nouvelles résidences, déjà agressées par la rocade portée en ce moment à 2x3 voies.

Quelle est la logique de ce changement ? Alors qu'on parle de pollution, **d'Agenda 21**, d'encouragement au vélo et à la marche à pied ? Alors même qu'il est acquis, en accord avec le Sicoval, que la ligne B sera rapidement prolongée jusqu'à Labège ?

Aucune partie du campus ne sera à plus de 20 minutes à pied du terminus du métro, l'Association Vélo demande donc instamment un retour à un projet type Herbettes avec priorité aux transports en commun et aux modes doux. **Arrêtons le massacre !**

Cette manifestation est organisée avec le soutien de VERACRUZ, des Amis de la terre et du Collectif PDU.

Pour plus d'informations, contacter :

Jean-Claude Coustel, Président, tél. : 05 61 42 20 96 ou 05 62 17 41 13

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.